



ARANAQUE DE LA SOCIETE ANNUAIRE FR SARL

Par **bruno 38**, le **01/05/2015** à **11:09**

Bonjour

Au cours du mois de mars 2015 j'ai renouvelé mon abonnement à pages jaunes pour la somme de 172.80 euros.

Peu de temps après j'ai reçu un courrier de la société

ANNUAIRE FR SARL. Je pensais que le courrier provenais de pages jaunes pour valider mon abonnement. J'ai signé une demande d'inscription et le 30/04/2015 un mois après j'ai reçu une facture à payer de 1569.60 euros.

De suite j'ai consulté un conseiller juridique qui m'a stipulé que le document signé n'est pas conforme à l'article L111-1 0 L111-7 du code de la consommation.

Il m'a dit de prendre contact avec la DDPP DU BAS RHIN DE STRASBOURG ou se situe cette société. la DDPP m'a dit que de nombreuses personnes sont confrontées à cette société. Le procureur de la république de STRASBOURG est au courant et ce gérant est convoqué au tribunal le 13 ou 15 mai 2015. Je compte envoyer un recommandé avec AR à cette société en demandant la résiliation de cet inscription . Pouvez vous me donner la marche à suivre Merci beaucoup pour votre réponse

Par **Thibault PRIN**, le **01/05/2015** à **11:23**

Bonjour,

Votre situation relève de la matière pénale

La première à faire est de déposer une plainte auprès du procureur de la république contre la société ANNUAIRE FR SARL pour escroquerie (en bande organisée) et/ou abus de confiance.

Par **mobydick**, le **03/11/2015** à **16:36**

bonjour a tous voila j ai le meme probleme j ai signe par erreur croyant que c était les pages jaunes ayant fait un contrat quelque jour avant avec eux depuis fin avril il m envoit que des lettre en me reclamant la somme de 1500E SUR MON CPT PROFESSIONNEL ET 1500e sur mme j ai envoyer 2 lettre recommander sans suite en demandant annulation je n ai donc plus repondu aujourd'hui j ai recu un courrier d une boite de recouvrement me reclamant la

somme de 4000e je suis une petite entreprise je gagne que 300e par mois que dois je faire je suis perdu